

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 28, 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2015**

**2015 DAC 500** Subvention (7.500 euros) et convention avec l'association DELIDEMO (12e).

**MM. Bruno JULLIARD et Bernard JOMIER,  
rapporteurs.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 15 septembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association DELIDEMO ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2<sup>e</sup> Commission, et par M. Bernard JOMIER, au nom de la 4<sup>e</sup> Commission,

Vu l'avis du Conseil du 12<sup>e</sup> arrondissement, en date du 14 septembre 2015 ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 7.500 euros, dont 2.500 euros sur proposition de la mairie du 12 e arrondissement est attribuée à l'association DELIDEMO, 63 rue Picpus 75012 Paris, au titre de l'année 2015. 2015\_07438 2015\_06653 11805.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention annuelle relative à l'attribution d'une subvention de fonctionnement avec l'association DELIDEMO, dont le texte est joint en annexe de la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2015 de la Ville de Paris rubrique 33, chapitre 65, nature 6574, ligne VF40004 provision pour subventions de fonctionnement au titre de la Culture.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**